

Vendredi 8 janvier 2021

Lundi 11 janvier 2021

Mardi 12 janvier 2021

Mercredi 13 janvier 2021

cfo page 5 pour observations de ce jour

Jeudi 14 janvier 2021

Le projet envisagé de 134 logements sociaux locatifs et 120 logements seniors ainsi que la zone d'accès se situe dans un secteur à caractère naturel inscrit dans un espace plus vaste avec une falaise en ruyland. Il aboutirait à la fragmentation de cet ensemble en raison de sa localisation en discontinuité avec le bâti existant. Le classement en zone naturelle est justifié et doit le rester pour les fonctions qu'il joue : puits végétal, bioclimatisation (en raison de l'insersion des vents de terre et de mer), captation du carbone et surtout formidable réceptacle pour les eaux pluviales et le ralentissement des écoulements d'eau en raison du relief et de la pente, de la très forte urbanisation en contrebas les zones écosystémiques rendus par cet espace forestier sont incompréhensibles. A préserver pour les générations et futurs (au vu du changement climatique et du maintien des habitats)!

Alain Muret faune & flore